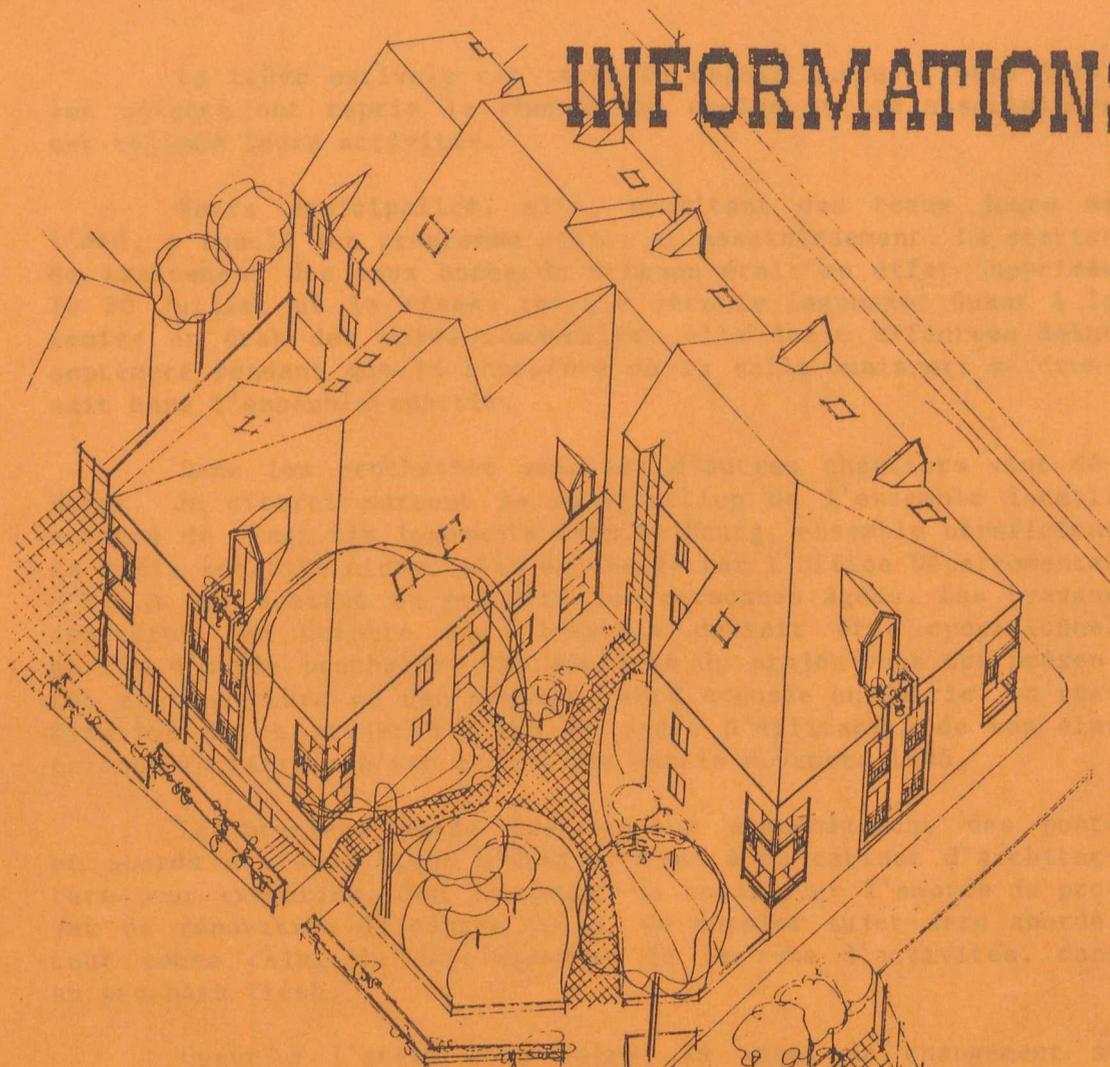


BASSE GOULAINÉ

INFORMATIONS



SEPTEMBRE 1986



Le Mot du Maire

La trêve estivale est terminée depuis quelque temps déjà, les enfants ont repris le chemin des écoles et les associations ont relancé leurs activités.

Votre municipalité, elle, profitant des beaux jours de l'été, a bouclé son programme voirie et assainissement. La station de traitement des eaux usées du Grignon était en effet supprimée le 30 Juillet et le réseau refoulé vers le lagunage. Quant à la remise en état des voies communales, elle était effectuée début septembre pendant que la charpente de la salle omnisport se dressait dans l'ensemble sportif.

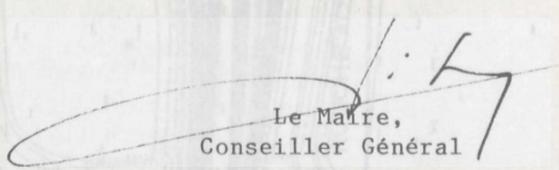
Dans les prochaines semaines d'autres chantiers vont débiter. Je citerai surtout la construction de l'ensemble locatif annoncé de vingt six logements dans le Bourg, ensemble bénéficiant de Prêts Locatifs Aidés, pris en charge par l'Office Départemental d'H.L.M. et destiné en priorité aux personnes âgées. Les travaux débiteront en Octobre et l'immeuble devrait être opérationnel en fin d'année prochaine. Une esquisse du projet vous est présentée en couverture et une maquette sera exposée en Mairie. La réalisation de ce projet reflète le souci d'efficacité de vos élus puisque le terrain n'est acquis que depuis Novembre 1985.

La première phase des travaux d'aménagement des ponts et abords du canal vient d'être confiée à un cabinet d'architecture pour exécution. Son lancement va constituer l'amorce du projet de rénovation du centre bourg. Ce dernier sujet sera abordé, tout comme celui du développement de la zone d'activités, dans un prochain flash.

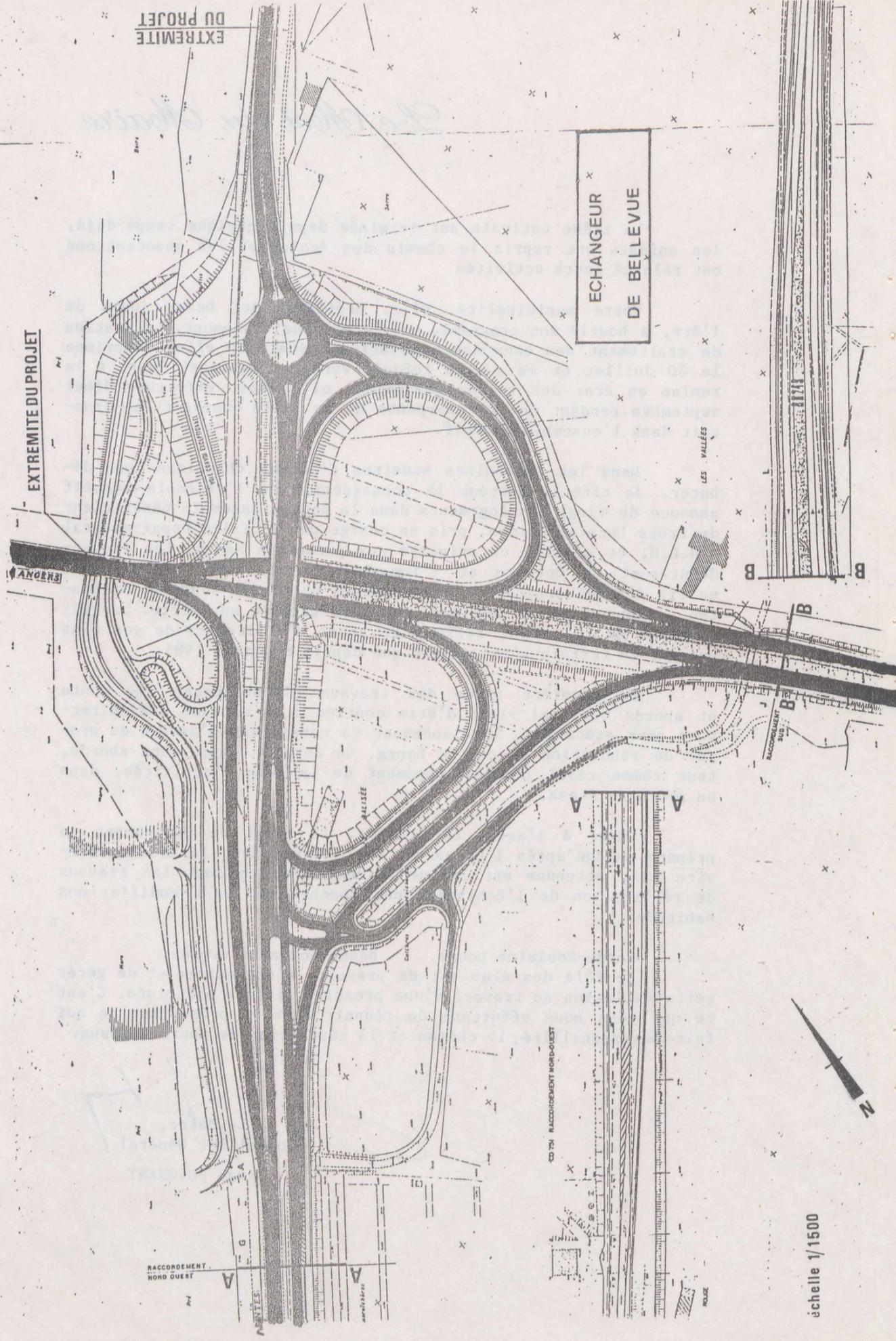
Quant à l'accès côté Loire, là aussi du changement se prépare puisqu'après l'échangeur de Bellevue dont la mise en service tant attendue est prévue en novembre, ce sont les travaux de réalisation de l'échangeur des Rouches qui vont modifier nos habitudes.

Basse-Goulaine bouge. Basse-Goulaine évolue.

Le rôle des élus est de prévoir, d'orchestrer et de gérer cette évolution au travers d'une pression fiscale maîtrisée. C'est ce que nous nous efforçons de réussir tout en préservant ce qui fait la tranquillité, le charme et la réputation de notre commune.


Le Maire,
Conseiller Général

Serge POIGNANT



EXTREMITÉ DU PROJET

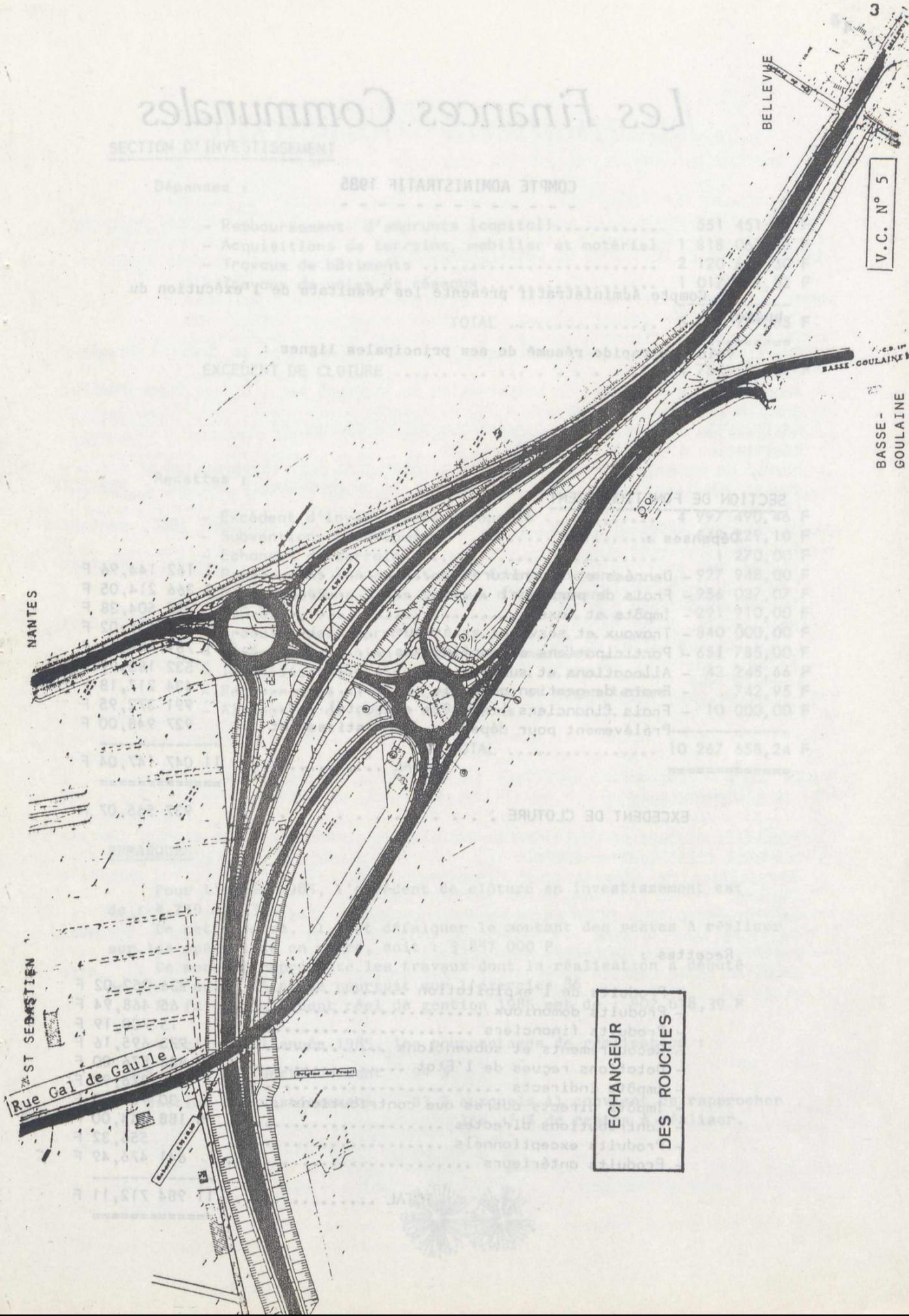
ECHANGEUR DE BELLEVUE

échelle 1/1500

RACCORDEMENT NORD OUEST

EDITH RACCORDEMENT NORD-OUEST

EXTREMITÉ DU PROJET



ECHANGEUR DES ROUCHES

V.C. N° 5

BASSE-GOULAINNE

BELLEVUE

ST SEBASTIEN

Rue Gal de Gaulle

NANTES

Les Finances Communales

COMPTE ADMINISTRATIF 1988

EXCÉDENT DE CLÔTURE

BASSE-GOULAINNE

Les Finances Communales

COMPTE ADMINISTRATIF 1985

Le Compte Administratif présente les résultats de l'exécution du budget.

Voici un rapide résumé de ses principales lignes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses :

- Denrées et fournitures ;.....	1 162 144,96 F
- Frais de personnel	3 366 214,05 F
- Impôts et taxes	25 504,38 F
- Travaux et services extérieurs	1 818 115,02 F
- Participations et contingents	1 789 446,53 F
- Allocations et subventions	532 183,97 F
- Frais de gestion générale	434 217,18 F
- Frais financiers (intérêts emprunts)	991 372,95 F
- Prélèvement pour dépenses d'investissement ...	927 948,00 F

TOTAL 11 047 147,04 F

EXCEDENT DE CLOTURE 937 565,07 F

Recettes :

- Produits de l'exploitation	936 352,02 F
- Produits domaniaux	65 468,94 F
- Produits financiers	15 700,19 F
- Recouvrements et subventions	973 695,16 F
- Dotations reçues de l'Etat	3 888 876,00 F
- Impôts indirects	243 376,99 F
- Impôts directs autres que contributions	30 966,00 F
- Contributions directes	5 188 244,00 F
- Produits exceptionnels	556,32 F
- Produits antérieurs	641 476,49 F

TOTAL 11 984 712,11 F

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses :

- Remboursement d'emprunts (capital).....	551 451,40 F
- Acquisitions de terrains, mobilier et matériel	1 818 067,13 F
- Travaux de bâtiments	2 120 669,30 F
- Travaux de voies et réseaux	1 017 792,02 F

TOTAL 5 507 979,85 F

EXCEDENT DE CLOTURE 4 759 678,39 F

Recettes :

- Excédent d'investissement reporté	4 997 490,46 F
- Subventions d'équipement	548 229,10 F
- Echanges de terrains	1 270,00 F
- Prélèvement sur recettes de fonctionnement....	927 948,00 F
- Participations à des travaux d'équipement	956 037,07 F
- D.G.E.	291 910,00 F
- Produits des emprunts	840 000,00 F
- Aliénation de bien meubles et immeubles	1 651 785,00 F
- Immobilisations sinistrées	42 245,66 F
- Recouvrement de créances à long et moyen termes	742,95 F
- Aliénation de titres et valeurs	10 000,00 F

TOTAL 10 267 658,24 F

REMARQUES

Pour l'année 1985, l'excédent de clôture en investissement est de : 4 759 678,39 F

De cette somme, il faut défalquer le montant des restes à réaliser sur les opérations en cours, soit : 3 857 000 F

Ce montant représente les travaux dont la réalisation a débuté en fin d'année 85 et se poursuit sur l'exercice 86

En fait, l'excédent réel de gestion 1985 est de : 902 678,39 F

Voici pour l'année 1985, les pourcentages de réalisation :

- * Section de fonctionnement 94 %
- * Section d'investissement 53 % auxquels il convient de rapprocher les 37 % de restes à réaliser.



Informations Municipales

LES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

27 JUIN 1986

- Approbation du Compte Administratif 1985 de la Commune et du Service Assainissement.
- Accord sur le programme de construction de logement par l'Office Départemental d'H.L.M., place Saint-Brice.
- Réalisation d'un Prêt d'Equipement Courant de 450.000 F.
- Réalisation d'un Prêt de 600.000 F.
- Marché de reconduction : travaux d'Assainissement E.U. (Suppression et raccordement de la station, pose de réseaux et branchements) montant : 959.507F (T.T.C.).
- Marché sur appel d'offres : travaux de voirie du Programme 1986, montant 820.474 F (T.T.C.).
- Marché sur appel d'offres : Reconstruction de la salle omnisport, montant 1.666.330 F (T.T.C.).
- Marché des travaux d'éclairage public, montant : 152.164 F (T.T.C.).
- Acquisition d'une parcelle de terrain bâtie sise dans le Bourg et de deux parcelles non bâties en bordure du canal.
- Fixation du prix de l'accueil périscolaire et de l'étude surveillée à la rentrée 1986.
- Désignation du Jury d'Assises.

15 SEPTEMBRE 1986

- Acquisition d'une parcelle de terrain bâtie sise dans le Bourg et d'un terrain non bâti à la "Champagnère".
- Acquisition de terrain pour élargissement des virages de la rue de l'Ile Chaland.
- Aménagement du bas du bourg en bordure du canal : mission d'architecture.
- Restauration scolaire : fixation du prix de repas à compter du 6 Novembre.
- Revision du loyer du Centre Médico Social
- Adhésion de la Commune au Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Loire et de ses affluents (S.I.C.A.L.A.).



PERMIS DE CONSTRUIRE

SIMPLIFICATION POUR CERTAINS PETITS TRAVAUX

ATTENTION : DANS TOUS LES CAS DECLARATION OBLIGATOIRE

Depuis le 1er Mai 1986, le permis de construire est remplacé pour certains travaux de faible importance, par une simple déclaration. Cette nouvelle procédure dans le respect maintenu des règles d'urbanisme dont relève le projet, s'applique, par exemple, si vous souhaitez :

- ravalier une façade
- modifier l'aspect extérieur d'une construction (percer ou supprimer une fenêtre, une porte, fermer une loggia, installer un vélux...)
- construire sur un terrain déjà bâti un bâtiment de moins de 20 m² (ajouter une pièce, un garage, un abri de jardin, installer une serre de faible importance)
- édifier une clôture.

ATTENTION : VOUS DEVREZ TOUJOURS REMPLIR UN IMPRIME et y adjoindre un DOSSIER sommaire. L'ensemble devra être déposé en mairie contre reçu, ou envoyé sous pli recommandé avec demande d'avis de réception.

Les travaux pourront être entrepris sans autorisation écrite préalable si aucune réponse ne vous parvient dans un délai d'un mois à compter de la date portée sur l'accusé de réception ou le reçu.

Dans certains cas, vous devrez attendre deux mois pour entreprendre vos travaux. Dans cette hypothèse, vous recevrez automatiquement un courrier dans le mois initial d'instruction.

NE COMMENCEZ JAMAIS LES TRAVAUX AVANT LA FIN DE CE DELAI.

FLEURISSEMENT

Beaucoup de fleurs, des espaces verts entretenus, des arbustes, des espaces gravillonnés,... ce sont autant de détails qui marquent la qualité de notre environnement et dans une certaine mesure le plaisir de vivre à Basse-Goulaine.

Ces efforts seront poursuivis et amplifiés, notamment dans le centre bourg, à la satisfaction de nombreux Goulainais qui nous ont manifesté leur approbation.

Nous sommes d'ailleurs assez fiers d'avoir obtenu un 3ème prix départemental dans notre catégorie au Concours Départemental des villes et villages fleuris.

Malheureusement certains vandales ou personnages malveillants n'hésitent pas à déplanter des arbustes, emporter des fleurs, des jardinières complètes, voir même une petite fontaine installée à l'entrée de la Mairie. Nous ne pouvons malheureusement que regretter vivement ces comportements irresponsables.

ANIMAUX EN DIVAGATION

Malgré les divers rappels parus à ce propos dans le "flash" ou le bulletin municipal, des propriétaires continuent de laisser leur animal en divagation sur le territoire communal.

Nous attirons à nouveau leur attention sur le fait que leur responsabilité peut être entraînée suite aux dommages ou accidents éventuels que pourrait causer leur animal.

Par ailleurs, ces mêmes propriétaires restent redevables des frais de capture, d'accueil et d'euthanasie en vigueur.

Juré d'assises... et si c'était VOUS?

Et si, demain ou l'an prochain, vous étiez désigné pour siéger comme juré à la cour d'assises? Cela peut arriver à n'importe quel citoyen, ou presque.

Et si, demain ou l'an prochain, vous étiez désigné pour siéger

COMPOSITION D'UNE COUR D'ASSISES

Elle comprend la Cour proprement dite composée du Président et des assesseurs et le JURY.

ROLE DE LA COUR D'ASSISES

Il lui appartient de juger toutes les affaires criminelles, c'est-à-dire les infractions très graves.

Chaque juré est donc appelé à débattre et à se prononcer en son âme et conscience sur les affaires évoquées en session de Cour d'Assises.

Des jurés désignés par le sort

LE JURY D'ASSISES

a) Sa composition

Le Jury est composé de citoyens désignés annuellement et par tirage au sort.

b) Qui peut être juré ?

Tout citoyen âgé d'au moins 23 ans dans l'année civile suivant le tirage au sort et ayant son domicile principal dans le ressort de la Cour d'Assises (le Département).

c) Comment les jurés sont-ils désignés ?

En premier lieu, il est procédé, dans chaque commune, par tirage au sort et à partir de la liste électorale, à l'établissement d'une liste de jurés éventuels et comprenant le triple de noms vis à vis du nombre de personnes susceptibles de siéger au jury d'assises.

Il s'agit en fait d'un stade préparatoire et les jurés éventuels sont avisés individuellement de cette désignation.

Une commission de la Cour d'appel dresse ensuite (sur la base des listes établies par les Communes) une liste annuelle des jurés susceptibles de faire partie du Jury d'Assises.



La désignation définitive des personnes qui devront siéger effectivement en Cour d'Assises leur sera notifiée par le Préfet quinze jours avant la date de session prévue.

A-t-on le droit de refuser ?

d) Le "devoir d'être juré"

Sauf motif valable et admis par le Tribunal, la personne désignée comme juré n'a pas le droit de refuser et son employeur doit la libérer de ses obligations professionnelles.

Les jurés peuvent, sur demande présentée au Greffe du Tribunal, être indemnisés de leur perte de salaire et, le cas échéant, des frais occasionnés (déplacement, séjour etc...).

Le secret des débats

e) Une obligation pour le Juré :

"Le secret"

Les jurés sont tenus au secret pour les affaires qu'ils ont à connaître, ceci même lorsque leur fonction est terminée.

En fait, ils auront à se prononcer sur trois points principaux :

- la culpabilité ou non de l'accusé,
- circonstances atténuantes
- la peine qui sera infligée

A l'issue des débats, le vote interviendra à bulletin secret.



Centre Aéré



Comme les années précédentes, le centre aéré s'est déroulé à l'école du Grignon. Organisé cette année par l'U.F.C.V., il a eu lieu du 30 Juin au 1er Août 1986. En voici le bilan.

I PARTICIPATION

- * Nombre d'enfants inscrits : 210 dont 208 de la Commune (âgés de 4 à 12 ans)
- * Nombre total de journées- enfants réalisées dans le mois : 2956 journées- enfants.
- * Fréquentation moyenne journalière : 123 enfants.
- * Personnel d'encadrement :
 - 2 directeurs
 - 13 animateurs (recrutés sur la Commune)
 - 3 cuisinières

II ACTIVITES REALISEES

1) A l'intérieur du centre

Activités manuelles diverses, jeux de ballon, déguisements, ping-pong, grands jeux (Jeux Olympiques, Jeu de l'oie, Kermesse...), informatique, etc...

2 journées exceptionnelles

- Spectacle présenté par une troupe de comédiens venus de Pologne.
- Tournoi de football avec la participation amicale du joueur du F.C. NANTES, Vincent BRACIGLIANO.

2) A l'extérieur du centre

- Patinoire au Petit Port
- Bicross au CRAPA de St Sébastien
- Piscine à l'Ouche-Quinet
- Pique-nique (Bois des Grézillières, Bois des Grippots, Ile Forget)
- Mini-camps de 2 ou 3 jours : équitation à Haute-Goulaine, initiation à l'escalade à Pont Caffino, voile à la Jonelière.

III PROJETS D'AVENIR

Il est prévu très prochainement la création d'une association communale de loisirs enfance qui prendra en charge dès l'année prochaine l'organisation et la gestion des futurs centres aérés.

La population de Basse-Goulaine est en effet de plus en plus urbaine. Beaucoup de familles sont composées de parents qui travaillent et qui éprouvent donc quelques difficultés pour occuper leurs enfants pendant les longues vacances d'été. C'est pourquoi, l'objectif prioritaire de cette nouvelle association sera, pour l'an prochain, d'étendre les activités du centre aéré au mois d'août, ce qui ne s'était encore jamais fait jusqu'à présent.

Il est évident qu'un tel projet demandera de la part de la Municipalité une participation financière supplémentaire. Souhaitons que celle-ci soit pleinement consciente de la nécessité d'une telle réalisation. C'est en tout cas le vœu d'un grand nombre de familles.

Christian GERARD

Directeur du Centre Aéré Juillet 1986

N.B. Quelques vêtements oubliés ont été ramassés à la fin du centre (pull, jogging, K Way...) Ils sont déposés à la Mairie. Les familles concernées peuvent donc les récupérer.



ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE DU GRIGNON

210 enfants sont inscrits cette année
dont 70 nouveaux.

La répartition par année de naissance est la suivante :

1981	1982	1983	1984
70	66	53	21

Composition pédagogique de l'école

Classe	Nom de la Maîtresse	Nombre d'enfants
GS	Mme MESTDAGH	29
GS	Mme PETIT-ERRECA	29
GS-MS	Mme DE MATTIA	27
MS	Mme AMIAUD	31
MS-PS	Mme FONTENEAU	32
PS	Mme ABADIE	31
PS	Mme THIBAUD	31

Projet pédagogique de l'année :

Mise en fonction de la bibliothèque centre documentaire dans la salle bleue de l'école, après les vacances de la Toussaint.

Le fonctionnement et l'animation de cette bibliothèque se feront avec un groupe de parents intéressés. A cet effet, une réunion de travail aura lieu à l'école, le vendredi 3 Octobre à 20 H 30.

D'autre part, les parents qui ont travaillé au projet d'aménagement de la salle de repos en salle de jeux moteurs, seront associés aux suivis des travaux qui devraient débiter prochainement, nous l'espérons!

L'Equipe pédagogique de l'école est à la disposition des parents qui souhaitent la rencontrer. Chaque maîtresse fera une réunion d'informations sur la pédagogie de sa classe, dans le courant du 1er trimestre.

ECOLE STE MARIE
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE
"Le Grignon"

L'école primaire publique du GRIGNON a accueilli à la rentrée du 3 Septembre, 310 enfants dans 12 classes :

C.P.	Mme MAQUIGNEAU	25
C.P.	Mme NÉDÉLEC	25
C.P.	M. ESPIAU	25
CE 1	Mme MAHÉ	28
CE 1	Mme HERBRETEAU	25
CE1-CE2	M. CHUSSEAU	25
CE 2	Mme BREGEON M. ROUSSE	27
CE 2	Mme MARCHÉ	28
CM 1	Mme DARCEL	28
CM 1	Mme ARMENGAUD	28
CM 2	M. HAMELIN	24
CM 2	M. RICORDEL	24



Nous vous rappelons que les portes de l'école ouvrent à 8 H 50 le matin et à 13 H 20 l'après-midi. Il est donc inutile, dangereux même, d'envoyer vos enfants trop longtemps à l'avance.

Vous serez avertis des dates et heures des réunions de classe par les enseignants de chacune de ces classes.

Sauf en cas d'urgence, la directrice vous demande de bien vouloir éviter de téléphoner à l'école (40.06.01.31) les mardi, jeudi et samedi, jours où elle fait classe.

Cette année, comme par le passé, certaines classes proposeront aux élèves des activités comme : échange de correspondants, sorties, voyages, etc... Nous prendrons, bien entendu, contact avec les parents concernés pour organiser ce genre d'activité.



P.E.E.P.

Fédération des Parents d'Elèves de
l'Enseignement Public

Nous vous invitons à venir assister à notre
ASSEMBLEE GENERALE
le Vendredi 26 Septembre 1986 à 20 H 30
dans l'Ecole Maternelle du Grignon.

Avec nous, vous serez :

- * informés sur la vie scolaire de vos enfants
- * écoutés car ensemble nous sommes des interlocuteurs efficaces
- * représentés dans toutes les instances où se prennent les décisions.

ADHEREZ A LA P.E.E.P.

- * indépendante
- * pluraliste
- * ouverte à tous
- * préoccupée du seul intérêt des enfants.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à téléphoner à Danielle DUMONT
(40.06.00.61)

MENUS du Restaurant Scolaire



PERMANENCES VENTE DE TICKETS

- du lundi 6 Octobre au vendredi 10 Octobre de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30
- le samedi matin 11 Octobre de 9h à 11h.

Lundi 29 SEPTEMBRE

Salade de Betteraves
Steack haché
Epinards
Yaourt
Fruit

Mardi 30 SEPTEMBRE

Radis Beurre
Poulet Sce suprême
Riz
Fromage
Pommes cuites

Lundi 6 OCTOBRE

Salade verte+fromage
Paupiette Sce chasseur
Haricots verts
Entremet
Pruneaux

Jeudi 2 OCTOBRE

Salade de tomates
Filet Lieu Sce B.F.
Pommes persillées
Crème anglaise
Gâteaux secs

Vendredi 3 OCTOBRE

Carottes râpées
Spaguetti bolognaise
Fromage
Fruit

Mardi 7 OCTOBRE

Chou blanc+Tomates
Hachis parmentier
Salade
Fromage
Compote

Vendredi 10 OCTOBRE

Chou fleur+Haricots verts
Langue
Pâtes
Fromage
Fruit

Lundi 13 OCTOBRE

Salade de tomates
Cassoulet
Salade
Fromage
Compote

Jeudi 15 OCTOBRE

Salade verte+fromage
Saumonnette
Pommes persillées
Yaourt
Fruit

Vendredi 16 OCTOBRE

Sardines
Sauté de Boeuf
Purée de carottes
Riz au lait
Fruit

Lundi 20 OCTOBRE

Salade de betteraves
Rôti de Boeuf
Purée
Fromage blanc
Fruit

Mardi 21 OCTOBRE

Saucisson
Ravioli
Salade
Entremet Vanille
Fruit

Jeudi 23 OCTOBRE

Tarte Fromage
Saucisse
Choux
Mousse
Fruit

VENREDI 24 OCTOBRE

Salade verte+Maïs
Poulet rôti
Petits pois
Fromage
Compote

ECOLE STE MARIE

Cette année encore grâce aux nombreuses inscriptions, l'Ecole Sainte Marie a fait le plein avec en moyenne 34 enfants par classe.

L'accueil des enfants s'est effectué dans de bonnes conditions grâce à la compétence et au dévouement des enseignantes et de l'aide maternelle.

Notre tâche fut grandement facilitée par la transformation de la cour. Un grand merci à tous les parents qui ont participé à ces travaux, nous ayons conscience des difficultés rencontrées et de l'ampleur du travail fourni. Le résultat est LA. "C'est merveilleux".

Cette cour fait la joie des grands et des petits, et surtout de ceux ci qui découvrent les jeux nouveaux avec beaucoup d'entrain.

Cette nouvelle rentrée scolaire a été également marquée par l'arrivée dans l'équipe de Soeur Marcelle Leroi qui enseignera en grande section.

ECOLE ST BRICE

La vie scolaire de l'école a repris son rythme après une rentrée effectuée dans de bonnes conditions.

L'école comporte toujours quatre cours répartis en cinq classes, ce qui donne la répartition suivante :

1	CE 1
1	CE 1 - CE 2
1	CE 2
1	CM 1
1	CM 2

avec le même groupe d'enseignants que par les années passées.

La formation informatique prend de l'importance, elle sera pleinement assurée cette année dans les deux C M par les maîtres de ces cours.

ECOLE STE MARIE

COUR DE RECREATION

- 16 JUIN - L'ardeur du premier coup de pioche
- 27 AOUT - L'effort pour la pose du 19.000 ème pavé
- 3 SEPTEMBRE - La récompense dans les yeux des enfants

En effet, 50 parents d'élèves bénévoles se sont relayés durant 600 heures pendant cette période de vacances pour :

- déblayer 50 m³ de terre,
- niveller 36 tonnes de sable,
- mettre en place 38 tonnes de pavés,

afin de réaliser une cour de récréation gaie et chatoyante où les enfants peuvent se détendre et se défouler.

Ce cadre rénové a donc accueilli les enfants avec ses jeux incrustés : marelle, labyrinthe, escargot, ronde, etc... et sa cabane en bois que viendront bientôt compléter d'autres réalisations.

A ce propos, un appel est lancé pour "dénicher" une vieille barque dans laquelle les enfants pourront voguer (sur le sable) et se sentir l'âme des pêcheurs de Loire.

(tél. 40.03.55.49 pour toute proposition)

L'Equipe Travaux OGEIC

O.G.E.C. - A.P.E.L.

FETE DES ECOLES ST-BRICE - STE MARIE
22 Juin 1986

"Les années se suivent et heureusement ne se ressemblent pas". En effet, si l'année dernière nous avions eu un temps "à ne pas mettre une fête d'école dehors", cette année, malgré une matinée catastrophique, le soleil nous a enfin souri (peut-être grâce à un certain canotier) et l'après-midi fût belle et ensoleillée jusque dans nos coeurs.

De plus, notre fête cette année s'est déroulée dans un cadre champêtre, nous en profitons pour remercier à nouveau Monsieur le Maire ainsi que toute la Municipalité, qui nous ont permis de profiter d'un si beau cadre pour une telle manifestation.

Le midi, la fête commença par un apéritif sympathique.

Vers 14 heures, les enfants habillés dans leur costume de fête défilèrent et offrirent un bien beau spectacle sonorisé par Mobil Dance. Puis les enfants ainsi que les parents s'amusèrent autout des 12 stands et passèrent une journée fort agréable.

Dans la soirée, un concours costumé termina la fête. Nous avons encore en mémoire tous les participants dans leurs beaux habits confectionnés avec du papier journal. Nous espérons que l'année prochaine, nous aurons encore plus de participants vu le charme et l'originalité des costumes.

Ce fut "une bien belle journée" récompensant ainsi les parents, enfants et enseignants de leur effort.

Amicale Saint-Brice

Traditionnellement, avec la rentrée, notre rallye annuel nous a rassemblés le dimanche 7 Septembre.

Sous un soleil radieux les participants ont parcouru le vignoble avant de rejoindre la vallée de la Loire et le terrain des Vallées à OUDON. Sur le parcours une pose avec café et brioche permettait aux concurrents de se détendre un peu avant de continuer le circuit et d'affronter les jeux.

Dans un cadre très calme, chacun s'est installé pour un très amical pique-nique. Ensuite différents jeux se sont organisés pendant que d'autres sont partis faire une promenade ou sont restés bavarder pendant que les organisateurs procédaient au classement.

Après la proclamation des résultats un dernier pique-nique clôtura cette très belle et très bonne journée.

Nous vous disons à bientôt.

LE BUREAU

amicale laïque de Basse-Goulaine

REPRISE DES ACTIVITES

A l'heure où nous écrivons ces lignes, il est encore trop tôt pour vous communiquer les modalités précises concernant la reprise d'activité de toutes nos sections, l'assemblée générale du vendredi 19 septembre pouvant de plus déboucher sur la création de nouvelles activités.

D'ores et déjà, nous pouvons quand même signaler la reprise de :

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE (féminine), aux heures habituelles, c'est-à-dire le lundi de 18 H 45 à 19 H 45. En attendant la reconstruction de la salle omnisports les séances ont lieu dans le préau de l'école du Grignon. Les inscriptions sont recueillies sur place, pendant les séances. Pour tout renseignement éventuel, contacter Nicole LELU, Tél. 40.03.57.22.

BIBLIOTHEQUE (enfants et adultes), qui n'a pas fermé durant les vacances, continue à fonctionner le mardi de 16 H 30 à 18 H, le vendredi de 16H30 à 17H30 et le samedi de 11H à 12H. Les cartes sont valables jusqu'au 31 décembre. Située dans une salle de l'ancienne maternelle (derrière la mairie), la bibliothèque est ouverte, sans exception, à tous les habitants de la commune moyennant un modique droit d'inscription. N'hésitez pas à venir nous y rendre visite. Par ailleurs, une bourse aux livres y sera organisée les 17 et 18 octobre prochain : dépôt des ouvrages le vendredi, vente le samedi.

Le CINE-CLUB ne peut encore vous fournir son calendrier, les services de prêt de l'OROLEIS étant actuellement en complète réorganisation ; mais, d'ici la fin du mois de septembre, nous devrions être en mesure de vous fournir la liste des films retenus (dont certains seront de grands succès récents, peut-être même de l'année 86).

La section VOLLEY-BALL attend la réunion municipale concernant les sports pour pouvoir vous donner la date exacte de la reprise, que ce soit l'école de volley (pour enfants) du mercredi ou l'activité détente du vendredi. Vous pouvez éventuellement contacter Daniel GOUNOT, Tel. 40.03.58.36.

Si le TISSAGE vous intéresse, adressez-vous à Camille LECHARTIER, Tel. 40.03.56.95.

Vous serez aussi bientôt informés de nos prochaines festivités (soirées chanson ou danse, projections de diapositives, soirées amicales,...), l'Amicale entendant bien rester fidèle à sa vocation éducative et récréative et cherchant à développer autour de l'école publique un climat de compréhension, d'ouverture et d'amitié.

RAPPEL : SOUSCRIPTION AU PROFIT DES ECOLES PUBLIQUES - 1986

Des billets gagnants sont encore dans les poches ou les tiroirs de leurs possesseurs qui ont encore quelques semaines pour venir retirer leurs lots, la date limite étant le 31 Octobre.

Voici donc la liste des numéros gagnants non retournés :

- n° 2624 : un taille-haies
- n° 280 : un appareil photo
- n° 128 : un abonnement au ciné-club pour la saison 86/87
- n° 3376 : une terrine
- n° 4431 : un sac à dos
- n° 2373 : une serviette de bain

Les billets se terminant par 873, 314, 850 et 301 gagnent chacun un lot. Tous ces lots sont à retirer chez Michel Guinebaud, 50, rue Ile de France à Basse-Goulaine.



ECOLE DE MUSIQUE



Lorsque les subventions sont votées par le Conseil Municipal et portées à la connaissance de tous, il n'est pas rare d'entendre critiquer le montant alloué à l'école de musique.

Il est vrai que dans les rubriques "sports culture et loisirs", c'est cette association qui bénéficie du plus gros effort.

On ne peut toutefois considérer que c'est un privilège accordé à ceux qui sont inscrits aux cours : il suffit pour s'en convaincre de savoir que la participation trimestrielle demandée pour l'étude d'un instrument avoisine les 400,00 FR.

Pour donner aux choses leur juste mesure, on peut rappeler que l'Ecole de Musique fonctionne avec des professeurs rémunérés et que l'apport représenté par la subvention, donc fait par les citoyens, représente seulement le montant des charges sociales relatives aux salaires versés.

Cela signifie que la participation demandée aux adhérents sert à payer le reste, soit les salaires eux-mêmes et les autres frais (matériel, instruments etc...)

Il semble hasardeux de vouloir comparer des activités sportives qui bénéficient d'un important investissement en infrastructures entretenues par la Commune et d'autres, comme celle de l'Ecole de Musique, dont le coût principal réside dans un fonctionnement qui, il est bon de le rappeler procure du travail à plusieurs personnes.

LE BUREAU DE L'ECOLE DE MUSIQUE

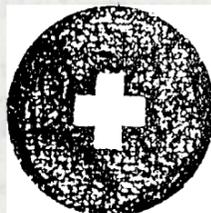


PHILATELIE



Ce message s'adresse aux jeunes de tous âges. Tu collectionnes les timbres comme beaucoup de garçons et de filles... Le Club de Basse-Goulaine t'invite à apprendre à classer tes timbres, à piocher dans le stock du Club pour agrandir ta collection, à participer aux échanges.

Viens voir, sans engagement, le mercredi de 17 H 30 à 19 H, ex-maternelle, près de la mairie.



SECTION DE SECOURISME DE BASSE-GOULAIN

Les cours de secourisme ont débuté le 23 Septembre. Une vingtaine de cours seront assurés le mardi et le vendredi de 20 heures à 22 heures.

- Pour tout renseignement :
- * HAUTE-GOULAIN tel. 40.06.11.70
- * BASSE-GOULAIN tel. 40.03.52.01



CLUB INFORMATIQUE DE BASSE-GOULAIN

INSCRIPTIONS 1986/87

Les inscriptions au Club informatique de Basse-Goulaine auront lieu le samedi 27 Septembre 1986 de 13 heures à 17 heures dans la salle informatique de l'école du Grignon.

Les activités proposées sont les suivantes :

- * Réalisations de programmes
- * Jeux
- * Cours d'initiation et de perfectionnement au langage BASIC.
- * Prêt de matériel (2 MO5)
- * Bibliothèque, revues.
- * Utilisation d'un micro-ordinateur professionnel (AMSTRAD PCW 8256).
- * Libre-service (sous réserve d'un nombre suffisant de participants).

Les activités du Club auront lieu dans la salle polyvalente de l'école du Grignon les Mardi et Vendredi de 20 H à 22 H (sauf pendant les vacances scolaires). Des inscriptions ultérieures pourront être prises pendant ces cours.

Le Président du Club
Y. RIBORDY

Les «extra-pédestres» de Basse-Goulaine



CALENDRIER DES SORTIES

Dates :	Heures de Rendez-vous
4 OCTOBRE 1986	9 H 30
25 OCTOBRE 1986	13 H 30
15 NOVEMBRE 1986	13 H 30
6 DECEMBRE 1986	13 H 30
20 DECEMBRE 1986	13 H 30

Nous vous informons qu'à compter de cette année LA MAIRIE DE BASSE-GOULAIN met à notre disposition UN PANNEAU D'AFFICHAGE situé près de la salle "OMNIS-SPORTS" Henri Michel, (actuellement en cours de reconstruction) sous le portique réservé aux différentes activités.

LE PRESIDENT



ATHLETIC CLUB DE BASSE-GOULAINÉ ACBG

La saison 86/87 est déjà repartie

Les vacances sont désormais terminées, et la nouvelle saison est déjà là. L'objectif fixé à notre équipe Séniors "A", à savoir la montée en division supérieure, a été atteint. Aussi, cette année évoluera-t-elle en première division de district, jouant ainsi, au sein de notre Club son rôle de locomotive pour nos équipes "jeunes". Qu'elle continue ainsi.

Si vous souhaitez pratiquer le foot-ball au cours de cette nouvelle saison, il vous est toujours possible de vous inscrire auprès de notre secrétaire (à partir de 6 ans et demi) : A. HUBERT, tél. 40.03.57.50.

Le conseil, issu de notre assemblée générale de Juin dernier, a élu le bureau suivant pour cette année à venir :

Président : André LE NY
Vice-Présidents : Hubert GANACHAUD - Daniel DE LACOUR
Secrétaire : André HUBERT
Secrétaire-Adjoint : Claude PAITIER
Trésorier : André BERNARD
Trésorier-Adjoint : Michel COUDRIAU.

B.C.B.G. BASKET CLUB de BASSE-GOULAINÉ

SAISON 86-87 BASKET

La saison 86-87 verra notre équipe 1ère masculine évoluée en 1ère série, parmi celle-ci quelques juniors commencent à s'y intégrer.

Cette année voit la création d'une équipe réserve Garçons engagée en championnat.

Plusieurs équipes de jeunes sont engagées en Championnat A :

JUNIORS FILLES ou CADETTES
MINIMES FILLES et GARCONS
BENJAMINS

Une équipe de cadettes est engagée en coupe de France, pour le 1er match nous recevons U.S. SEGRE. Les matchs de coupe ne pouvant être joués qu'en salle, et après négociations entre mairies, ce match s'est déroulé à VERTOU Gymnase n° 1.

Les horaires d'entraînements sont affichés sur les panneaux, ils s'effectueront sur les terrains extérieurs jusqu'à la fin de la reconstruction de la salle qui est prévue pour début octobre.

Les championnats débiteront début octobre. Les calendriers des matchs et des transports vous seront communiqués dès leur parution à la fédération.

G. MACAULT.



Amical Club Cyclotouriste de Basse-Goulainé

Si pendant les deux mois d'été certains ont mis le vélo au repos, d'autres sont allés promener leur "maillot vert" sur les routes de France.

Des cyclos du Club ont ainsi participé, avec plusieurs milliers de cyclos venus de toute la France, à la Semaine Fédérale Cyclotouriste de GUIN-GAMP. D'autres ont préféré "s'oxygéner" en haute montagne en participant à la Randonnée des Cols Pyrénéens qui les a conduits sur les pentes de l'Aubisque et du Tourmalet.

Que de souvenirs emmagasinés !

Avec la rentrée, les activités hebdomadaires du club vont reprendre, et c'est le moment pour tous les amoureux de la bicyclette, jeunes et moins jeunes, de venir nous rejoindre :

Le samedi à 14 heures (30 à 40 km environ)

Le dimanche à 8 heures (80 km environ)

à 8 h 30 (40 à 50 km environ)

L'A.C.C.T. c'est actuellement 55 personnes, femmes, hommes, enfants qui éprouvent un réel plaisir à se retrouver pour pédaler sur les routes de la campagne environnante.

Ce plaisir, nous aimerions vous le faire partager.

Vous avez envie de nous rejoindre, mais vous craignez de ne pas pouvoir suivre? Sachez qu'en cyclotourisme la vitesse n'est pas de mise et vous serez surpris au bout de quelques sorties "d'avalier" vos 40 km sans aucune peine.

Alors si vous vous sentez des fourmis dans les jambes, n'hésitez plus et venez nous rejoindre.

COMPOSITION DU BUREAU

Présidents d'honneur : M. MAINGUENEAU André - Tél. 40.06.04.06
Président : M. SAULNIER Christian - Tél. 40.03.56.34
Secrétaire : M. DEBORD Christian - Tél. 40.03.55.04
Trésorier : M. ARCHIDOIT Jean - Tél. 40.03.58.90
Responsable Jeunes : M. SAULNIER Stéphane - Tél. 40.03.56.34
Responsable Communication : Mme LELU Nicole - Tél. 40.03.57.22
Responsable sortie du samedi : Mme LE MAUR Nicole - Tél. 40.06.01.19
Responsable parcours : M. FRAUD Gérard - Tél. 40.77.32.79
Brevet



A.D.G.E.

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE
de GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN
(Cours Adultes)

Pour votre forme, votre détente

les cours de Gymnastique et Danse-Jazz reprennent le mardi 23 Septembre, Salle des Jeunes, le ZODIAQUE.

Renseignements et cours,

Mardi, jeudi, samedi de 9 H à 10 H

Mardi de 18 H 30 à 19 H 30.

Danse Rythmique Modern* Jazz

(Méthode Irène Popard)

Nadine LUNION vous informe qu'elle assure depuis le 8 Septembre des cours de Danse Rythmique et Modern*Jazz.

Fidèle à notre Commune depuis près de 8 ans, les cours se déroulent au Club des Jeunes le "Zodiaque" (face P.T.T.). Ils s'adressent aux enfants à partir de 4 ans, fillettes, jeunes filles, dames. Garçons acceptés.

- Inscriptions toute l'année par téléphone au 40.50.33.31 (sauf Mercredi) ou sur place les lundis de 18 H à 20 H et vendredis de 17 H à 20H.

- Un spectacle est assuré à NANTES en Juin 1987.



Tennis-Club

A l'heure où paraîtront ces lignes, le championnat aura déjà repris, la première journée au niveau régional (niveau auquel opèrent nos équipes I Hommes et Dames) étant fixée au 21 Septembre. Les 3 autres équipes Hommes adultes, l'équipe 2 Dames démarreront le dimanche suivant, les équipes de jeunes un peu plus tard.

Les retardataires qui n'ont pu s'inscrire le 13 ou le 20 septembre peuvent s'adresser au secrétaire du Club, Jacques LELU, 8, avenue des Nouvelles, tel. 40.03.57.22. Se munir d'une photo d'identité (2 pour les moins de 16 ans), de 5 enveloppes timbrées par famille. Cette année, tous les enfants fréquentant l'école de tennis doivent fournir un certificat médical au moment de l'inscription.



Rugby club

La saison s'est terminée en MAI avec de grands regrets pour les Joueurs et leurs Dirigeants, car l'EQUIPE lère a échoué de justesse 10 à 7 en demi-finale du CHAMPIONNAT de FRANCE 2ème série, ce qui est malgré tout un excellent résultat.

Plus de 50 Joueurs sont inscrits pour les équipes lères et réserves, pour un CHAMPIONNAT d'HONNEUR qui s'annonce difficile cette année, avec 11 Clubs dans la Poule.

Nous avons quelques rentrées de Cadets et l'équipe est forte d'environ 20 joueurs cette année, mais pourrait être encore renforcée par des nouveaux de la Commune si ceux-ci sont intéressés par notre Sport.

L'Ecole de RUGBY continuera pour les Benjamins et les Poussins et l'entraînement de l'ensemble des JEUNES se fera le Mercredi après-midi.

Pour tout renseignement téléphonez à :
Monsieur LETORT au 40.06.03.28.



F.S.C.G. TIR à l'ARC

Une petite erreur s'étant glissée dans notre dernier flash, nous vous signalons que pour tout renseignement, il faut s'adresser à :

- D. QUINIOU Tel. 40.06.02.29 (pas après 20h30)
- C. RENAULT Tel. 40.03.56.66 (horaires travail)

AMICALE DE DONNEURS

DE SANG BÉNÉVOLES

DE Saint SEBASTIEN

BASSE-GOULAIN - HAUTE-GOULAIN



SPECIAL JEUNES

Notre équipe a constaté avec plaisir que lors des dernières collectes, de nombreux jeunes sont venus, pour la première fois, offrir un peu d'eux-mêmes : leur sang.

Ils ont accompli ce geste anonyme sans rien demander en retour pouvant s'imaginer, tout simplement, que quelque part, un enfant, un papa, une maman retrouvaient joie et santé.

Vous les jeunes, en ces temps difficiles, vous savez plus que quiconque, ce que signifie ce mot "Solidarité".

Nous nous adressons à vous pour qu'après vos aînés, vous preniez la relève et qu'ensemble, jeunes et moins jeunes, nous puissions tenir tête à la maladie et à l'adversité.

N'hésitez plus, venez aux prochaines collectes, vos anciens seront là pour vous accueillir.

La section de Basse-Goulain.

Fédération Nationale

des

Mutilés du Travail et Invalides Civils

GROUPEMENT DÉPARTEMENTAL
DE LOIRE-ATLANTIQUE

UNION BANLIEUE-SUD

Section de St.Sébastien/Loire

89 Rue des Déportés Tél:40.34.34.50

Les accidentés du travail et handicapés invitent la population à son assemblée générale annuelle le Dimanche 26 OCTOBRE 1986 à 9 h00 dans la salle de cinéma "La Providence" rue de la Croix Blanche (face au terrain de sport Bd des Pas enchantés sur le Bord de la Loire, où se trouve le terrain de camping à St Sébastien)

Notre secrétaire départemental vous parlera de différents problèmes vous concernant, vous pourrez vous exprimer librement, et même par écrit à l'avance de façon que l'on puisse examiner vos questions dans le calme et y répondre publiquement à moins que vous désiriez garder l'anonymat.

Une tombola sera mise en vente (tous les billets seront gagnants) à 5,00 FR.

A 11h00 vin d'honneur et distribution des lots de tombola

A 11h45 départ pour aller au repas fraternel (120,00 FR)

Inscrivez-vous avant le 5 Octobre dernier délai, en envoyant (120FR) par personne, en liquide ou en chèque, la somme correspondant au nombre que vous serez, vos parents et ami(e)s seront les bienvenus.

Le Secrétaire de la Section : CAMON

Tel. 40.34.34.50



Danse Rythmique Modern Jazz

SAMEDI 18 OCTOBRE

COLLECTE DE VETEMENTS ET TEXTILES USAGES

C'est le SAMEDI 18 OCTOBRE 1986 qu'aura lieu sur notre Commune la collecte de textiles et vêtements usagés organisée par l'Association des Paralysés de France.

Tous les textiles sont utiles : vêtements de femmes, d'hommes et d'enfants, lainages, linge de corps, linge de maison, draps, couvertures, rideaux, etc..., trop petits, démodés ou même déchirés, (pas de chaussures, ni de plastique). Les vêtements en bon état seront revendus, le reste servira à des fins de récupération industrielle. Inutile donc de passer au pressing.

Les sacs destinés à recevoir ces textiles seront mis en dépôt, à partir du Mercredi 8 Octobre :

Mairie de Basse-Goulaine,
Bureau de Poste
Boulangerie BOUYER.

Une équipe de Bénévoles participera également à la distribution de sacs vides, dans les boîtes aux lettres, le Samedi 11 Octobre.

Les sacs seront ramassés le Samedi 18 octobre à partir de 8 H 30, par des camions dûment signalés "A.P.F."

Un camion collecteur stationnera également à partir de 8 H 30 sur la place de la Poste.

Vous pouvez utiliser aussi tout autre sac ou paquet bien ficelé portant bien lisiblement, la mention "A.P.F."

Les recettes sont destinées à aider l'Association des Paralysés de France pour son action sanitaire et sociale auprès des personnes handicapés moteurs de Loire-Atlantique. En son nom, MERCI.

Renseignements complémentaires : R. COLLET Tél. 40.06.02.94
ou à l'A.P.F. 1, place Léo Lagrange - ST HERBLAIN Tél. 40.43.64.85

ASSOCIATION ENTR'AIDE ET AMITIE PAROISSIALE

UNE DATE à RETENIR

L'équipe d'Entr'aide et Amitié Paroissiale organise la Samedi 11 Octobre prochain à la salle verte un concert de musique légère : extraits d'opérettes et autres airs à succès, jamais démodés, que l'on aime toujours à réentendre et à fredonner.

Le produit de ce concert est destiné à alimenter la modeste caisse de l'Association qui, comme chacun sait désormais, vient en aide à toutes les détreesses connues de notre commune.

En venant nombreux vous aurez ainsi l'occasion d'accomplir une bonne action tout en vous distrayant agréablement.

Retenez donc d'ores et déjà :

LE SAMEDI 11 OCTOBRE PROCHAIN A LA SALLE VERTE.

L'Equipe d'Entr'aide

"LOIRE ATLANTIQUE MUTUALITE A L'ECOUTE DE SES ADHERENTS"

La Mutuelle de Santé LOIRE ATLANTIQUE MUTUALITE invite cordialement ses adhérents à faire part de leurs remarques et suggestions pour 1987.

Tous les adhérents du secteur : du Vignoble sont invités à une réunion qui aura lieu :

Mardi 30 SEPTEMBRE 1986

de 18h30 à 20h30 à la Salle de la Mairie du PALLET.

Qu'attendent les adhérents de leur Mutuelle pour 1987 ?

C'est la question qui, en ce moment, retient toute l'attention des responsables de LOIRE ATLANTIQUE MUTUALITE. Des responsables qui ne conçoivent pas la vie de leur Mutuelle sans la participation active de ses adhérents. Les remboursements, les cotisations, la qualité des Services sont des sujets beaucoup trop importants pour être débattus sans eux. Il serait dommage qu'ils n'en profitent pas.

La réunion se terminera par un verre de l'amitié.

VESTIAIRE

NOUS RAPPELONS QUE :

Le vestiaire est ouvert à tous, les jeudis de 15 heures à 17 heures à la Vieille Cure.

Nous acceptons tous vêtements en bon état pour nourrissons, enfants et adultes et nous vous remercions par avance de vos dons.

Notre équipe se tient à votre disposition pour vous recevoir et vous diriger vers les vêtements que vous désirez.

Mme CHAMPAIN Tel. 40.03.57.64

Mme RICHARD

Mme BOUYER Boulangerie.

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE LOIRE-ATLANTIQUE

fondée en 1936

Association sans but lucratif fonctionnant sous le régime de la loi du 1er Juillet 1901

Reconnue d'utilité publique par décret du 22 Janvier 1971

Siège Social et Refuge : La Guiblinière, par Saint Joseph de Porterie

Cidex 38 - 44300 NANTES - Téléphone (40) 30 01 75 - C.C.P. Nantes 1.069.50 J



La SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE LOIRE-ATLANTIQUE tiendra une réunion d'information le :

VENDREDI 17 OCTOBRE 1986 à 20 heures

Salle VERTE

Elle invite tous ceux qu'intéresse la protection animale à y assister.

informations diverses



Madame FREIXINOS

voire Receveur des Postes se tient à votre disposition pour tous renseignements concernant les services que vous offre La Poste :

- Postexpress - chronopost - postadex - I S A
- Placements Financiers
- Assurances temporaires et assurances vie de la Caisse Nationale de Prévoyance.

A noter : à dater du 1er OCTOBRE 1986 les nouveaux horaires d'ouverture seront :
9 H à 12 H et 14 H 45 à 17 H 45

PREFECTURE DE LOIRE-ATLANTIQUE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET
12, rue Menou 44035 NANTES CEDEX

Par arrêté de Monsieur le Préfet, en date du 21 Juillet 1986, les exploitations agricoles maraichères sises sur le territoire de 24 Communes, dont BASSE-GOULAINE, ont été reconnues sinistrées par les chutes de neige et les gelées survenues en Février 1986.

Les intéressés peuvent déposer une demande d'emprunt auprès de leur caisse locale de Crédit Agricole (prêt spécial à moyen terme et à taux réduit)

GRETA de NANTES NORD LOIRE
LT "Livet" 16, rue Dufour
44042 NANTES CEDEX
Tel. 40.74.40.42

Cours de formation professionnelle assurés au L.E.T. Livet.

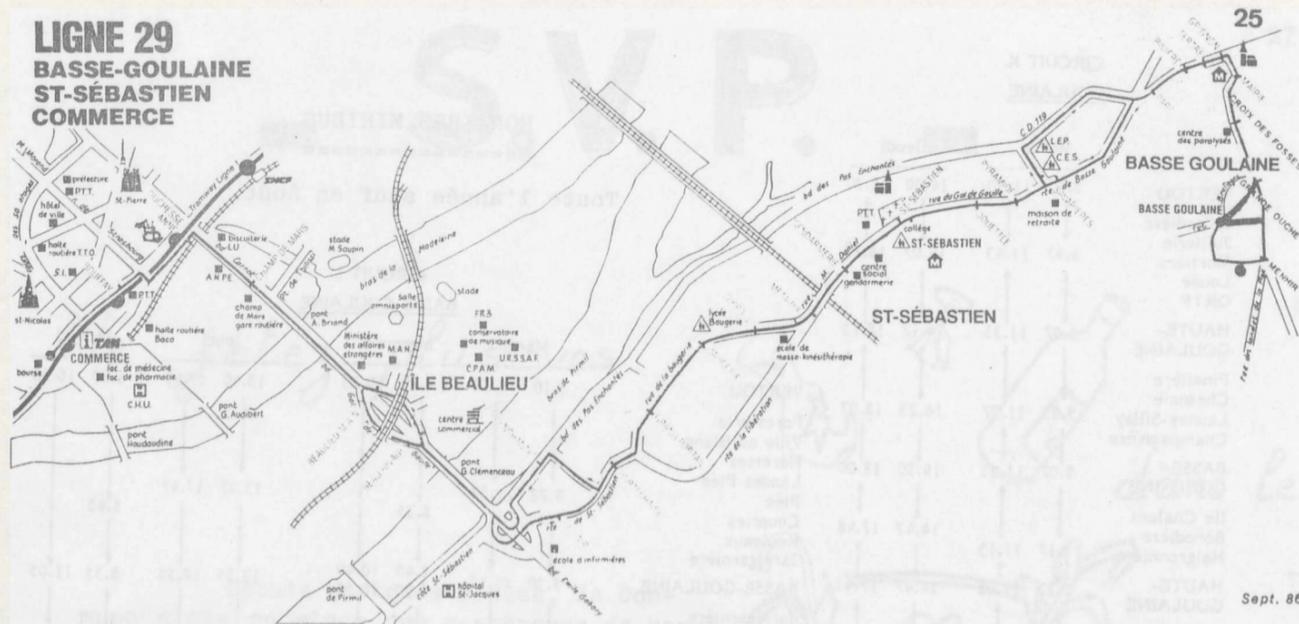
Les cours, le soir après 18 heures ou le samedi dans la journée, sont ouverts aux salariés et aux demandeurs d'emploi. Ils peuvent faire l'objet de convention entre l'entreprise et le GRETA ; les frais de formation sont alors déductibles de la participation des employeurs à la Formation Professionnelle.

ETABLISSEMENTS HORTICOLES LES IRIS

B.P. N° 4
44450 SAINT JULIEN DE CONCELLES
Tel. 40.54.14.08
Siège Social : ADAPEI B.P. 248 NANTES

Les Pépinières "LES IRIS", route de la Chebuette à SAINT JULIEN DE CONCELLES, seront ouvertes au public pour la vente de végétaux à partir du 1er SEPTEMBRE 1986, du lundi au samedi inclus.

LIGNE 29 BASSE-GOULAINE ST-SÉBASTIEN COMMERCE



LIGNE: 29 Lundi à Vendredi BASSE GOULAINE vers COMMERCE

Basse Goulaine	06 21	06 47	07 09	07 29	07 49	08 14	08 25	08 50	09 25	10 05	10 45	11 24	11 55	12 29	12 58	13 27	14 04	14 42	15 19	15 59	16 29	16 55	17 18	17 36	17 56	18 20	18 45	19 15	19 41	20 10
Savarières	06 28	06 55	07 18	07 38	07 58	08 21	08 32	08 57	09 32	10 12	10 52	11 31	12 02	12 36	13 06	13 35	14 11	14 49	15 26	16 06	16 36	17 02	17 23	17 43	18 03	18 27	18 52	19 22	19 48	20 23
St Sébastien	06 31	06 58	07 21	07 41	08 01	08 24	08 35	09 00	09 35	10 15	10 55	11 34	12 05	12 39	13 09	13 38	14 14	14 52	15 29	16 09	16 39	17 05	17 26	17 46	18 06	18 30	18 55	19 25	19 51	20 26
Portehaise	06 35	07 04	07 27	07 47	08 07	08 29	08 40	09 05	09 40	10 20	11 00	11 39	12 10	12 44	13 15	13 44	14 19	14 57	15 34	16 14	16 45	17 11	17 32	17 52	18 12	18 35	19 00	19 29	19 55	20 30
Beaulieu Man	06 40	07 10	07 34	07 54	08 14	08 35	08 46	09 10	09 45	10 25	11 05	11 44	12 15	12 49	13 21	13 50	14 25	15 03	15 40	16 20	16 52	17 18	17 39	17 59	18 19	18 40	19 05	19 34	20 00	20 35
COMMERCE	06 45	07 17	07 42	08 02	08 22	08 42	08 53	09 17	09 52	10 32	11 12	11 51	12 22	12 56	13 28	13 57	14 32	15 10	15 47	16 27	17 00	17 26	17 47	18 07	18 27	18 42	19 12	19 38	20 05	20 40

LIGNE: 29 Lundi à Vendredi COMMERCE vers BASSE GOULAINE

COMMERCE	06 42	07 00	07 30	07 50	08 15	08 45	09 25	10 05	10 45	11 20	11 54	12 26	12 59	13 31	14 05	14 45	15 20	15 50	16 30	16 50	17 10	17 30	17 50	18 10	18 30	18 50	19 15	19 50		
Beaulieu Man	06 47	07 06	07 37	07 57	08 22	08 51	09 31	10 11	10 51	11 26	12 00	12 32	13 04	13 37	14 11	14 51	15 26	15 56	16 36	16 56	17 16	17 36	17 56	18 16	18 36	18 56	19 20	19 55		
Portehaise	06 51	07 11	07 31	07 43	08 03	08 28	08 56	09 36	10 16	10 56	11 31	12 06	12 38	13 08	13 42	14 16	14 56	15 31	16 01	16 37	16 44	17 04	17 24	17 44	18 04	18 24	18 42	19 02	19 24	19 59
St Sébastien	06 55	07 16	07 36	07 49	08 09	08 34	09 01	09 41	10 21	11 01	11 36	12 12	12 44	13 13	13 47	14 21	15 01	15 36	16 06	16 42	16 50	17 10	17 30	17 50	18 10	18 30	18 48	19 08	19 28	20 03
Savarières	06 58	07 19	07 39	07 52	08 12	08 37	09 04	09 44	10 24	11 04	11 39	12 15	12 47	13 16	13 50	14 24	15 04	15 39	16 09	16 45	16 53	17 13	17 33	17 53	18 13	18 33	18 51	19 11	19 31	20 06
Basse Goulaine	07 05	07 26	07 46	08 00	08 20	08 45	09 11	09 51	10 31	11 11	11 46	12 23	12 55	13 23	13 57	14 31	15 11	15 46	16 16	16 52	17 02	17 22	17 42	18 02	18 22	18 42	18 59	19 19	19 38	20 13

COMMERCE	20 20
Beaulieu Man	20 25
Portehaise	20 29
St Sébastien	20 33
Savarières	20 36
Basse Goulaine	20 43

LIGNE: 29 Samedi BASSE GOULAINE vers COMMERCE

Basse Goulaine	06 26	07 01	07 30	08 00	08 30	09 01	09 41	10 21	11 01	11 40	12 11	12 41	13 10	13 40	14 21	15 01	15 31	16 01	16 30	17 00	17 30	18 00	18 31	19 06	19 41	20 16
Savarières	06 33	07 08	07 37	08 07	08 37	09 08	09 48	10 28	11 08	11 47	12 18	12 48	13 17	13 47	14 28	15 08	15 38	16 08	16 37	17 07	17 37	18 07	18 38	19 13	19 48	20 23
St Sébastien	06 36	07 11	07 40	08 10	08 40	09 11	09 51	10 31	11 11	11 50	12 21	12 51	13 20	13 50	14 31	15 11	15 41	16 11	16 40	17 10	17 40	18 10	18 41	19 16	19 51	20 26
Portehaise	06 40	07 16	07 45	08 15	08 45	09 16	09 56	10 36	11 16	11 55	12 26	12 56	13 25	13 55	14 36	15 16	15 46	16 16	16 45	17 15	17 45	18 15	18 46	19 20	19 55	20 30
Beaulieu Man	06 45	07 21	07 50	08 20	08 50	09 21	10 01	10 41	11 21	12 00	12 31	13 01	13 30	14 00	14 41	15 21	15 51	16 21	16 50	17 20	17 50	18 20	18 51	19 25	20 00	20 35
COMMERCE	06 50	07 27	07 57	08 27	08 57	09 27	10 07	10 47	11 27	12 07	12 37	13 07	13 37	14 07	14 47	15 27	15 57	16 27	16 57	17 27	17 57	18 27	18 57	19 30	20 05	20 40

LIGNE: 29 Samedi COMMERCE vers BASSE GOULAINE

COMMERCE	06 58	07 30	08 00	08 30	09 00	09 30	10 10	10 50	11 30	12 10	12 40	13 10	13 40	14 10	14 50	15 30	16 00	16 30	17 00	17 30	18 00	18 30	19 15	19 50	20 20	
Beaulieu Man	07 03	07 36	08 06	08 36	09 06	09 36	10 16	10 56	11 36	12 16	12 46	13 16	13 46	14 16	14 56	15 36	16 06	16 36	17 06	17 36	18 06	18 36	19 20	19 55	20 25	
Portehaise	06 44	07 07	07 41	08 11	08 41	09 11	09 41	10 21	11 01	11 41	12 21	12 51	13 21	13 51	14 21	15 01	15 41	16 11	16 41	17 11	17 41	18 11	18 41	19 24	19 59	20 29
St Sébastien	06 48	07 11	07 47	08 17	08 47	09 17	09 47	10 27	11 07	11 47	12 27	12 57	13 27	13 57	14 27	15 07	15 47	16 17	16 47	17 17	17 47	18 17	18 47	19 28	20 03	20 33
Savarières	06 51	07 14	07 50	08 20	08 49	09 19	09 49	10 29	11 09	11 49	12 29	12 59	13 29	13 59	14 29	15 09	15 49	16 19	16 50	17 20	17 50	18 20	18 50	19 31	20 06	20 36
Basse Goulaine	06 56	07 21	07 57	08 27	08 56	09 26	09 56	10 36	11 16	11 56	12 36	13 06	13 36	14 06	14 36	15 16	15 56	16 26	16 57	17 27	17 57	18 27	18 57	19 38	20 13	20 43

LIGNE: 29 Dimanche BASSE GOULAINE vers COMMERCE

Basse Goulaine	10 38	11 38	12 38	14 00	15 00	16 00	17 00	18 00	19 00	20 00
Savarières	10 45	11 45	12 45	14 07	15 07	16 07	17 07	18 07	19 07	20 07
St Sébastien	10 48	11 48	12 48	14 10	15 10	16 10	17 10	18 10	19 10	20 10
Portehaise	10 52	11 52	12 52	14 14	15 14	16 14	17 14	18 14	19 14	20 14
Pirmil	10 57	11 57	12 57	14 19	15 19	16 19	17 19	18 19	19 19	20 19
COMMERCE	11 05	12 05	13 05	14 27	15 27	16 27	17 27	18 27	19 27	20 27

LIGNE: 29 Dimanche COMMERCE vers BASSE GOULAINE

COMMERCE	11 08	12 08	13 30	14 30	15 30	16 30	17 30	18 30	19 30
Pirmil	11 16	12 16	13 38	14 38	15 38	16 38	17 38	18 38	19 38
Portehaise	11 21	12 21	13 43	14 43	15 43	16 43	17 43	18 43	19 43
St Sébastien	11 25	12 25	13 47	14 47	15 47	16 47	17 47	18 47	19 47
Savarières	11 28	12 28	13 50	14 50	15 50	16 50	17 50	18 50	19 50
Basse Goulaine	11 35	12 35	13 57	14 57	15 57	16 57	17 57	18 57	19 57

Certains usagers nous ont signalé en Mairie quelques difficultés ponctuelles relatives à ce nouvel aménagement d'horaires. Celles-ci ont été transmises pour étude aux services de la TAN.

Renseignements Utiles

PERMANENCES CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE

Tous les lundis de 13 H 30 à 15 H.
Salle n° 2 ancienne maternelle (près Mairie)

CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DE LOIRE-ATLANTIQUE

La C.A.F. de L.A. assure une permanence chaque lundi de 15h à 16h
Salle n° 2 ancienne maternelle (près Mairie)

PERMANENCE Mme THOMAS - ASSISTANTE SOCIALE

Centre Social 10, rue de la Razée
Tous les jeudis de 9 H 30 à 14 H ou sur rendez-vous en téléphonant au 40.06.02.31 ou 40.34.29.85.

PERMANENCE Mme GODARD, PUERICULTRICE

Le 3ème jeudi du mois de 14h à 16 h
Consultations des nourrissons : 1er jeudi du mois de 14h à 16h



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés en Juillet, Août, Septembre 1969 doivent se présenter en Mairie, du 1er OCTOBRE au 31 OCTOBRE 1986 (sauf le samedi matin) munis du livret de famille de leurs parents, afin de se faire recenser militairement.

VACCINATIONS

La prochaine séance de vaccinations (Tétracoq - D.T. Polio - Tétanos) aura lieu Mercredi 1er OCTOBRE à 14 heures au Centre Social 10, rue de la Razée.

CORRESPONDANTS DES JOURNAUX SUR NOTRE COMMUNE

QUEST-FRANCE

Monsieur Gérard HERY
117, rue de la Jarnigarnière
44115 BASSE-GOULAINE
Tel. 40.03.58.81

PRESSE-OCEAN

Monsieur Serge PASQUET
3, rue des Ecureuils
44115 HAUTE-GOULAINE
Tel. 40.54.90.49

OBJETS TROUVES

- 1 sac toile contenant des vêtements
- De nombreux vêtements provenant du centre aéré
- Lunettes de vue.

Les réclamer en Mairie.

HORAIRES D'OUVERTURE DEPOT COMMUNAL DE L'ILE CHALAND

Lundi et Samedi de 9h à 12h et 14h à 18h
Mercredi de 14h à 18h

Nous vous demandons d'y déposer vos déchets de jardin (pelouse, haie...) ceux-ci ne devant pas être déposés devant chez vous avec vos ordures ménagères.

ENLEVEMENT DES OBJETS ENCOMBRANTS

Celui-ci a lieu généralement le premier lundi de chaque mois. Les objets à enlever doivent être déposés la veille en bordure de voie.

Allo Basse-Goulaine

MAIRIE Services Administratifs	40.03.55.56
MAIRIE Services Techniques	40.06.05.09
MAIRIE - GARDIEN	40.03.50.98
POMPIERS VERTOU	40.03.17.18
GENDARMERIE ST SEBASTIEN	40.34.32.17



NOTRE CABINET



Naissances



Angeline PETITGAS - 44, rue du Poitou
Julien PANHARD - 8, rue Paul Verlaine
Sonia CHASSE - 1, rue des Passereaux
Freddy GIARDINA - 35, allée des Touzelles
Fabrice BABIN - 176, rue de l'Île Chaland
Audrey AUDUREAU - 4, allée des Plantives
Christophe MORNET - 584 bd de Loire
Orianne JACOB - 372, rte des Landes de la Plée
Juliette BELFIORE - 19, rue des Prunus
Ronan BENOIT - 4, rue des Prunus
Maxime RENAUDET - 16, rue d'Aquitaine
Grégory VIAUD - 16, rue de la Baillée
Sandra COUENNE - 78, rue de Launay-Sillay
Guillaume HERBRETEAU - 103, rue de la Jarnigarnière
Marie-Laetitia VINET - 3, rue des Vallées
Sébastien CANIVET - 254, rue des Landes de la Plée
Damien GIRARDEAU - 31, rue de Launay-Sillay
Chloé BERGERAT - 12, rue de l'Echalier
Romain PAVAGEAU - 7, rue de la Fresnaie
Elise GANACHEAU - 23, place Saint-Brice

Mariages

BLARD Eric - Rte des Landes de la Plée et SERVY Claudine - ORLY
GRASSAGLIATA Hervé - Rue de Goulaine et POLIZZI Paola - CASABLANCA
BARBIER Dadjji - rue du Poitou et BALTA Fatiha - ANNABA
NOEL André et ARNAUD Marguerite - Rue du Tertre
AUGER Emmanuel - av. de l'Echalier et KORCHIA Catherine - MARSEILLE 1er
FAUVIAUX J.Claude et JEUSSET Thérèse - La Croix Rouge
PAGEAU Michel - NANTES et FONTENEAU Evelyne - Les Vallées
BLANC-GONNET Jacques - BEAUFORT et GOUTHIERRE Agnès - Rue de la Fresnaie
FOUBERT Jérôme - LAVAL et LE MAUR Agnès - rue du Moulin Soline
CADORET Jean-Paul - rue des Petites Nouettes et RADENAC Gwenaëlle - ST SEBASTIEN S/LOIRE



Décès

Mme COUILLAUD Marie épouse ALLARD - 85 ans - 198, rue des Coupries
Mr BRELET Eugène - 65 ans - 134, rue de la Croix des Fosses
Mr PALUSSIÈRE Jean - 60 ans - 79, rue des Vallées
Mme DUCLUZEAU épouse HARDY Jeannine - 57 ans - SAINT SEBASTIEN S/LOIRE
Mr GUINOUEZ Donatien - 62 ans - 29, place de la Rivière

Reparations to the
TERRA MATON

THE TERRA MATON TRUST
1000 ...

...
...
...

...
...
...

...
...
...

...
...
...

...
...
...

...
...
...

...
...
...

...
...
...